

VACANCE D'EMPLOI

CADRE MEDICAL

Ouverture de place Comité de Secteur Hospitalier	Séance du 7 avril 2026
Service	Pédiatrie-Néonatalogie
Type de poste	Médecin Hospitalier
Timat	8/10èmes
Motivation	<p>L'activité de gastro-entérologie pédiatrique était jusqu'à récemment assurée par un seul pédiatre sur-spécialiste. Ces derniers mois, les délais de consultation se sont fortement allongés, en raison de l'augmentation significative de l'activité génératrice d'honoraires : le Dr Muyshont, gastro-entérologue pédiatrique, est coordinatrice de la convention d'obésité pédiatrique, dont le nombre de dossiers connaît une croissance rapide, et assure également la prise en charge médicale des troubles du comportement alimentaire (TCA) au sein du service.</p> <p>Ces responsabilités s'ajoutent à son temps plein déjà consacré à la gastro-entérologie pédiatrique. Par ailleurs, la reconnaissance officielle des sur-spécialités va bientôt s'accompagner de spécificités dans l'organisation des gardes, rendant la continuité des soins pendant les gardes encore plus complexe.</p> <p>Pour garantir la continuité, la qualité et la réactivité des soins, il est désormais indispensable d'engager un pédiatre gastro-entérologue supplémentaire, doté de la connaissance technique complète de la spécialité, capable de prendre en charge l'ensemble de cette activité et d'anticiper les exigences spécifiques liées aux gardes futures.</p>
Exigences légales	Détenteur d'un diplôme d'études spécialisées en pédiatrie.
Conditions et compétences	<ul style="list-style-type: none">- Titulaire d'un diplôme de docteur en médecine- Reconnaissance obtenue ou en cours d'obtention en gastro-entérologie pédiatrique- Faire preuve de compétences médicales et scientifiques reconnues et indiscutables dans le domaine considéré ;- Démontrer ses connaissances et capacités de gestion ;- S'engager à prester au moins 8/10^{ème} temps au sein des hôpitaux du CHU Charleroi-Chimay- La connaissance active des mécanismes de financement de la santé est un plus.

Conditions financières	Les rémunérations sont fonction de l'annexe financière du Règlement Général et Médical et sont soumises au Règlement d'Ordre Intérieur du service.
Date de clôture des candidatures	30 avril 2026 (<i>date de la poste faisant foi avec accusé de réception ou/et date d'email faisant foi</i>)
Contact	Secrétariat de Direction Générale Espace santé, Boulevard Zoé Drion 1, 6000 Charleroi Tel. : 071/92.00.39 – email : directiongeneralesec@humani.be Contact : Docteur Yoann MARECHAL, chef de service email : yoann.marechal@humani.be